

Le municipal garde son salaire

Vevey Le Tribunal cantonal considère la suspension de Lionel Girardin, municipal socialiste soupçonné de gestion déloyale, «proportionnée» et la confirme. La Cour annule en revanche la décision du Conseil communal, qui avait décidé de suspendre son salaire. Argument du pouvoir judiciaire: la base légale est insuffisante **aju**